



FICHE REFLEXE - DTMD
Mise à jour le 18 juin 2025

Niveau 1 bis : Veille renforcée

Intervenant	Action	Instant max T	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> • Panne conséquente • Interruption de service/retard > 2 heures • Incident sans blessé • Fermeture d'un établissement scolaire • Suspension d'un circuit durant plusieurs jours 		
Conducteur	Informe sa hiérarchie en précisant les circonstances de l'événement (Heure, lieu, contexte, ...)	T+5'	Téléphone
Transporteur	<ul style="list-style-type: none"> - Rend compte au délégataire/titulaire/mandataire en cas de sous-traitance ou de co-traitance - Informe les usagers par sms (selon dispositions contractuelles) 	T+10'	Téléphone + mail + sms
Transporteur	<ul style="list-style-type: none"> - Prévient la Région avec les détails du moment (laisser un message avec coordonnées) : <ul style="list-style-type: none"> • Astreinte Exploitation • ou, hors des périodes de fonctionnement ou non joignable : Astreinte Décision - Prévient avec les détails du moment : <ul style="list-style-type: none"> • Les établissements desservis (si sens aller) ; • La ou les AO2, si service spécial scolaire. - Analyse la situation et met en tant que de besoin les moyens nécessaires pour assurer la continuité du service 	T+10'	Téléphone + mail Autocar
Transporteur	Informe l' astreinte d'exploitation ou de décision sur l'évolution de la situation		Téléphone + mail